

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

La tranche finale

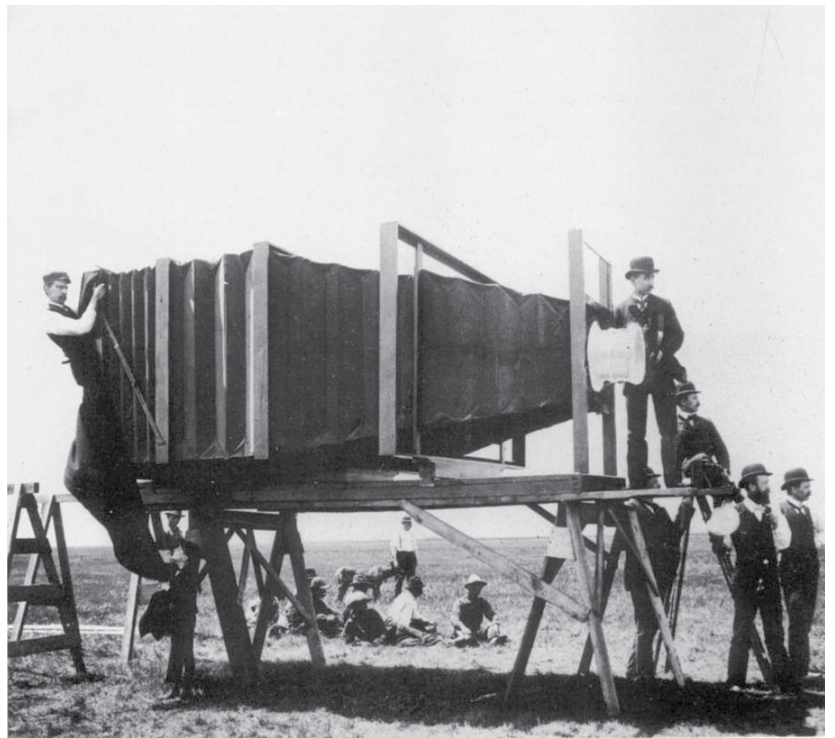
En 1996, les milieux économiques ont perdu le référendum contre la révision de la loi sur le travail. Depuis, toutes les votations populaires cantonales pour l'extension des horaires ont été perdues. Désormais, finies les attaques frontales: ce sera la tactique dite du salami, qui consiste à couper successivement par petites tranches les minces acquis.

Il risque bientôt de ne plus rester beaucoup de salami; pas à cause du franc fort ni du tourisme d'achat ou du commerce en ligne, mais bien de l'action des milieux bourgeois. En effet la loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag), faisant suite à une motion de Lombardi (PDC/TI) passera bientôt aux Chambres et prévoit une ouverture de 6h à 20h du lundi au vendredi et de 6h à 18 h le samedi.

C'est dans ce contexte que le président de la Migros, Herbert Bolliger s'est notamment exprimé pour «la suppression des lois sur les heures d'ouverture des magasins», sous-entendu contre les lois cantonales restreignant les horaires. Si l'extension des affaires n'a pas d'effet sur le chiffre d'affaires, il a par contre un effet délétère sur les conditions de travail des quelques 200'000 travailleuses-eurs de la branche du commerce du détail.

Plus largement, ce combat est un terrain d'expérimentation politique pour arriver aux fins patronales: suppression des conventions collectives de travail, flexibilisation des conditions de travail, désorganisation des travailleuses-eurs, réglementation minimale, libéralisation des horaires de travail. Un référendum sera certainement lancé contre la future LOMag, mais dès maintenant il s'agit de repousser ces attaques scélérates.

Réd.



L'antiracisme en héritage

Des débats ont surgi ces derniers temps qui trahissent la nécessité de rappeler quelques enjeux des luttes antiracistes. Notamment, depuis quelques semaines, prenant prétexte de faits divers sans importance, des débats politiques oiseux ont reparu en Suisse et en France à l'égard de la place de l'Islam dans les sociétés européennes. Sous couvert de «vivre-ensemble», d'intégration, d'universalisme, de laïcité ou de féminisme, une rhétorique d'exclusion se diffuse au sein même de la gauche.

Le racisme de ces discours nous oblige à rappeler que cette importante lutte qu'est l'antiracisme fait partie intégralement de notre héritage politique, à gauche et dans le mouvement socialiste.

Lire en pages 6 – 7

■ Votations

Initiatives «AVS+» et «Pro service public»: comment voter juste.

Page 4

■ Santé

Dans le Nord vaudois, on assiste à une privatisation rampante des soins gériatriques.

Page 8

■ Médias

À l'initiative du *Courrier*, une table ronde consacrée à la presse alternative s'est tenue à Lausanne.

Page 10

COMMÉMORATION

Olof Palme, une figure du socialisme à la suédoise

Le 28 février, c'est toute la Suède qui a commémoré les trente ans de la mort d'Olof Palme, un de ses plus illustres politiciens. Retour sur son projet de société qui a durablement marqué la Suède.

«Une ville ouverte, non fortifiée. C'est elle que nous construisons. Sa lumière illumine la solitude de l'espace». Olof Palme aimait à citer ces vers tirés d'un poème suédois. Le socialisme démocratique dont rêvait Olof Palme se concentrait sur les valeurs d'égalité, de libre épanouissement des hommes et des femmes, et de liberté, notamment pour les peuples aspirant à l'indépendance.

L'HOMME DE L'OUVERTURE

Nous commémorons cette année les trente ans de la mort d'Olof Palme, leader du parti social-démocrate de 1969 à 1976, premier ministre suédois de 1969 à 1976, puis de 1982 à 1986. Le mystère plane encore sur son assassinat, le 28 février 1986. De par son engagement international contre la guerre du Vietnam ou l'apartheid, il

reste l'un des politiciens suédois les plus connus hors des frontières du pays.

Olof Palme est aujourd'hui plus qu'un homme politique, c'est une figure historique. Il représentait à l'époque un type d'intellectuel plus commun à la politique française, mais encore inhabituel en Suède. Souvent décrié pour ses origines bourgeoises, sa fougue dans les débats et son air hautain lui valurent de nombreuses critiques. La polémique qui entoure son assassinat tend parfois à masquer son héritage politique: hormis sa politique internationaliste, Olof Palme se faisait le porte-parole des plus démunis. Les réformes sociales entreprises durant ses mandats politiques ont profondément transformé la société suédoise.

TRAVAILLER POUR L'ÉGALITÉ

L'introduction durant les années 1970 de lois protégeant les salarié·e·s, comme la codécision sur les lieux du travail ou les «fonds salariaux» collectifs, sont considérées par beaucoup comme des réformes

novatrices renforçant les droits des citoyen·ne·s. La mise en place d'un impôt augmentant la possibilité offerte aux femmes d'entrer sur le marché du travail, les crèches publiques ou les congés parentaux illustrent également l'attention qu'il portait à l'égalité entre les hommes et les femmes. Son discours dans une banlieue de Stockholm en 1975 fait encore réfléchir: «de la part d'observateurs étrangers, on entend souvent dire qu'il n'y a pas de pays où le travail en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes n'ait été poussé aussi loin qu'ici. Il se peut que cela soit vrai, mais c'est une mince consolation. Espérons que d'autres pays pourront tirer profit de tel ou tel point de notre développement avec plus ou moins de réussite.» Où sont les politiques d'égalité sociale aujourd'hui? La Suisse a encore du travail avant d'arriver à ce stade.

Émilie Pasquier

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·s): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Yannick Egger (YE), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Ilias Pancharid (IP), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco.

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



Propositions de nouveau logo pour l'EPFL

CÉVU

MIGRATIONS

Un accord sordide et illégal

On se souvient encore du triste traité d'amitié passé en 2008 par Berlusconi et Kadhafi pour permettre le refoulement en Lybie des «clandestins» qui parvenaient à Lampedusa et qui finissaient par disparaître dans le désert libyen. Dans le même registre, la Turquie et l'UE ont scellé le 18 mars dernier un accord global de réadmission pour décharger la Grèce du «fardeau» migratoire. Ainsi dès le 4 avril, les premières-ers migrant-e-s (non demandeuses-eurs d'asile ou débouté-e-s) ont été renvoyés de Grèce en Turquie. En contrepartie, l'UE commence à réinstaller des réfugié-e-s syrien-ne-s arrivés directement de Turquie dans la limite de 72'000 personnes. Par ailleurs, l'UE promet une libéralisation des visas pour juin 2016 et six milliards d'euros d'ici 2018. Les deux pays confirment en outre leur volonté de relancer le processus d'adhésion.

Cet accord doit être dénoncé avec la plus grande fermeté. Pour l'appliquer, l'UE doit fermer grand les yeux sur les violations des droits humains en Turquie en désignant ce pays comme un «pays sûr». Ceci constitue un grossier mensonge tant il est sûr qu'aujourd'hui la Turquie pratique les refoulements en chaîne (renvois de réfugié-e-s en Syrie notamment), que son armée tire à vue sur des réfugié-e-s qui tentent de se mettre à l'abri sur le territoire turc, que des milliers de réfugié-e-s vivent dans des conditions sanitaires et d'insécurité extrêmes et que des centaines de milliers d'enfants en demande de protection n'ont aucun accès à l'éducation.

UNE URGENCE HUMANITAIRE

Rien ne saurait être plus faux que de s'imaginer le problème migratoire ainsi à moitié réglé avec ce triste accord. Les mouvements migratoires vont

se poursuivre. La seule réponse possible est aujourd'hui de répondre à l'urgence humanitaire par l'octroi à large échelle de visas humanitaires à partir des ambassades et d'ouvrir progressivement les voies de migration légales.

Cesla Amarelle



Recep Tayyip Erdogan et Jean-Claude Juncker (Photo: DR)

MIGRATIONS

Hypocrisie européenne

Dans les différentes communications liés à cet accord, il figure qu'«il est essentiel de renvoyer tous les nouveaux migrants en situation irrégulière et les demandeurs d'asile de Grèce vers la Turquie pour briser le schéma des réfugiés et des migrants payant des passeurs et risquant leur vie». Il est édifiant que le contexte de guerre en Syrie et la résolution de ce conflit, ne soit guère mentionné comme moyen de briser ce schéma morbide. Ce n'est certainement pas l'activité des passeuses-eurs qui a généré les migrant-e-s et les trois millions de réfugié-e-s syrien-ne-s en Turquie. L'accord prévoit l'accueil d'un-e Syrien-ne pour chaque Syrien-ne réadmis (appelé par l'UE «le programme de réinstallation 1 pour 1») mais à concurrence d'environ 72'000 places. Il est à noter, que dans

ce total est repris 18'000 places d'un précédent programme européen qui n'ont pas été encore attribuées. Par comparaison, depuis 2015, plus de 850'000 migrant-e-s sont arrivés de Turquie en Grèce et plus de 110'000 depuis 2016.

SÛR?

L'hypocrisie est telle que la mise en œuvre de cet accord nécessite que la Grèce considère la Turquie comme pays tiers sûr (à ne pas confondre avec les pays d'origine sûrs). Cette condition permet aux pays de l'UE de ne pas examiner les demandes d'asile sur le fond et de renvoyer les migrant-e-s facilement. Cette notion de «pays tiers sûr» est tellement peu solide qu'il n'existe pas à ce jour de liste commune. Depuis le sommet européen de Tampere de 1999, les États

membres et le Parlement s'opposent tant sur la procédure que le contenu de cette liste. Là encore, la disproportion des chiffres est flagrante, d'autant plus que jusqu'à maintenant peu de pays européens ont joué le jeu en accueillant des Syrien-ne-s. Aucun système de quota proposé n'a été accepté et la rhétorique anti-immigré-e-s bat son plein. La question n'est donc pas, comme la pose l'UE de réduire l'immigration illégale, mais bien d'organiser les migrations en évitant déjà par exemple que les pays européens construisent des murs. Plus qu'humanitaire, il s'agit d'un accord sécuritaire, issu d'un marchandage politique avec la Turquie au mépris de milliers de vies humaines.

Mathieu Gasparini

VOTATIONS

«En faveur du service public»? Publicité mensongère!

L'initiative lancée par des magazines de consommateurs «en faveur du service public» fait porter un grand risque aux grands opérateurs du service public et cache mal sa vision libérale de l'économie. En résumé, cette initiative demande une limitation des salaires des directrices-eurs des entreprises publiques et l'interdiction du financement croisé et du droit à faire un bénéfice. À l'économie privée les profits et aux services publics les pertes!

L'interdiction des financements croisés mettra justement en cause l'un des fondements du financement des prestations à la population: le fait que ce ne sont pas les coûts réels qui sont pris en compte, mais l'égalité de toutes et tous. Cela passe parfois par l'utilisation des bénéfices

réalisés dans certains secteurs rentables pour en financer d'autres déficitaires. L'acceptation de cette initiative aura des conséquences catastrophiques, en particulier les transports, les communications et les services postaux. Le financement croisé est donc une des dimensions concrètes de la solidarité. Les initié-e-s répondent que l'État devra palier le manque à gagner, mais qui pense sérieusement que ce sera la cas, alors qu'on voit poindre un énorme plan d'économies?

TENIR COMPTE DU CONTEXTE

C'est pour cela que les trois grands syndicats du secteur public, le SEV, Syndicom et le SSP, se sont alliés pour s'opposer à cette initiative. Par ailleurs, est-ce vraiment scandaleux qu'une

collectivité publique puisse utiliser un bénéfice pour financer d'autres prestations à la population? Aujourd'hui, le service public est déjà sous pression et connaît des suppressions de postes de travail, des externalisations et des privatisations, entraînant détérioration et renchérissement des prestations. L'initiative ignore complètement cette réalité. Si le service public dans les domaines des transports, des services postaux, de la communication, de l'énergie, de la formation ou encore de la santé doit être assuré jusque dans les régions périphériques, il faut d'abord mettre fin aux programmes d'austérité néfastes et accroître les ressources.

*Julien Eggenberger
Président du SSP – Vaud
et député PS*

VOTATIONS

Nous devons gagner AVS+

L'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) sur laquelle nous voterons le 25 septembre demande que les rentes vieillesse soient augmentées de 10%, ce qui donnera en moyenne 200 fr. de plus par mois pour une personne seule et 350 fr. par mois pour un couple. Pour financer cette augmentation de 10%, il faudra augmenter les cotisations salariales de 0,8 point. Rappelons que les cotisations n'ont pas augmenté depuis quarante ans et se situent depuis 1975 à 8,4%.

Le déficit de l'AVS l'année dernière était attendu, et ne sera que provisoire en raison de la génération des *baby-boomers* qui partent à la retraite. L'AVS est solide, et les raisons qui poussent certains milieux au catastrophisme sont ailleurs. Les avoirs de la LPP se montent à 890 milliards de francs, contre 43 seulement pour l'AVS. La droite a un intérêt direct à

l'affaiblissement de la seconde au profit de la première.

38% des retraitées et 19% des retraités ne vivent qu'avec l'AVS. Pour ces personnes qui n'ont pas de deuxième pilier (prévoyance professionnelle) ou de troisième pilier (épargne privée), il y a heureusement des prestations complémentaires (PC), mais qui sont versées, comme on le sait, sur demande et sous condition.

REDISTRIBUTION ET JUSTICE

L'AVS est une des plus importantes conquêtes du mouvement syndical. Fonctionnant selon un régime de répartition, les cotisations versées par les entreprises et les assuré-e-s sont directement affectées au paiement des prestations pour les retraité-e-s. Ce financement simple et sûr a permis à l'AVS de payer des rentes à un nombre toujours plus important de personnes, grâce à la forte croissance des

salaires et de la productivité.

Grâce notamment à la rente individuelle, au *splitting* ou aux bonus éducatifs, l'AVS est beaucoup plus égalitaire que la prévoyance professionnelle, où les rentes des femmes sont très inférieures à celles des hommes.

Il s'agit de s'opposer au démontage social prévu par le paquet du Conseil fédéral «prévoyance 2020». Dans le grand marchandage que constituera le dossier fondamental de la prévoyance, les capacités du mouvement syndical et de la gauche seront à l'épreuve. Une partie importante se joue donc cet automne. Les batailles qui nous restent à mener au Parlement et dans la rue commencent par une victoire le 25 septembre!

*Valérie Boillat
Movendo*

Une version longue de cet article est à lire sur notre site Internet.

ON NOUS ÉCRIT

CCT de La Poste: une catastrophe!

Depuis le début 2016, le personnel de La Poste Suisse est soumis à une nouvelle Convention collective de travail. Le Syndicat Autonome des Postiers (SAP), en tire les premières conclusions.

Nous admettons qu'il y a quelques petites améliorations. Par exemple le congé paternité, ou le droit à une réduction du temps de travail dès 58 ans. Mais il y a beaucoup de dégradations, et le rôle d'un syndicat digne de ce nom est de défendre, de toutes forces, les acquis sociaux et les protections contre les licenciements.

Avec cette nouvelle CCT, les collaboratrices-eurs perdent 68 jours de congés (vacances, primes de fidélité, congés payés) sur une carrière d'une durée moyenne de 25 ans. Autre dégradation, l'augmentation automatique de salaire durant les douze dernières années de service est supprimée. Toujours sur le plan salarial, le personnel de «Réseau et Vente» a été sacrifié: il aura son salaire maximal 10% plus bas que les autres postières-iers, et ceux qui sont actuellement au dessus de ce maximum verront leur salaire bloqué indéfiniment. Pour la moitié des collègues des offices de poste, finies les augmentations de salaires et les primes. Cette limitation a aussi des effets négatifs pour les employé-e-s touché-e-s par une restructuration. La Poste ne peut plus leur proposer une offre socialement acceptable selon le plan social: soit la personne accepte une perte de salaire qui peut atteindre 15'000 frs, soit elle touche le plan social et part.

CAPITULATIONS

Autre sujet de mécontentement, le délai de résiliation en cas de licenciement ou de baisse du taux d'occupation passe de 6 à 3 mois. Et surtout, la protection contre les licenciements abusifs (représentant-e-s du personnel ou autre) est supprimée. Il n'y a plus de droit à la réintégration dans l'entreprise.

Cette dernière capitulation est la plus grave. Comment les associations de personnel Syndicom et Transfair ont pu en arriver là? La réponse est toute simple: «Pour l'instant la capacité de mobilisation du syndicat n'était pas suffisante pour envisager de refuser la CCT.» (J.-F. Donzé, secrétaire syndical Syndicom, dans *Le Quotidien Jurassien* du 13 avril 2015). Sans CCT, les rapports de force changent. Ce que les syndicats n'obtiennent pas dans les salons confortables, ils doivent l'obtenir par la lutte. Et la lutte, ils en ont perdu l'habitude. De plus, les dirigeant-e-s de Syndicom et Transfair savent que leur fonctionnement est dépendant de l'argent qu'ils reçoivent de La Poste (1,5 million par année). En effet, leur statut de partenaire social leur octroie la cagnotte du fonds

de solidarité, financé par les adhérent-e-s au SAP et par les non-syndiqué-e-s. Donc s'ils ne signent pas la CCT, ils renoncent à cet argent. Ce financement par le patronat est un grave problème pour l'indépendance syndicale. D'une certaine manière, La Poste achète la collaboration des syndicats officiels.

Il y a beaucoup d'incompréhension de la part des collègues. Incompréhension aussi, alors que les salaires des employé-e-s sont gelés, de voir leur directrice recevoir un bonus de 300'000 frs et un salaire de près d'un million. Le ratio salarial entre la directrice et le salaire minimum est de 1-21, à nouveau avec la bénédiction des syndicats partenaires.

*Olivier Cottagnoud
Président du Syndicat
Autonome des Postiers*

Olivier Cottagnoud, président du Syndicat autonome des postiers (SAP) nous a fait parvenir la prise de position que nous publions ici.

RIE III

Référendum probable

Comme cela a été dit et répété lors de la campagne sur la réforme fiscale vaudoise (acceptée en votation cantonale le 20 mars 2016), la réforme fédérale de la fiscalité des entreprises n'est pas encore sous toit. Mais elle le sera vraisemblablement en juin prochain.

Lors de la dernière session parlementaire, la majorité de droite du Conseil national a massivement augmenté les pertes fiscales. Sous couvert de suppression de statuts fiscaux spéciaux, elle a introduit de nouvelles niches fiscales comme la possibilité de déduire les intérêts notionnels (soit une charge fictive que l'entreprise ne paie pas sur son capital propre), l'introduction d'une taxe au tonnage, la suppression du droit de timbre, ou des déductions pour la recherche et le développement pouvant être supérieures aux dépenses effectives.

Suite au passage devant la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États, le projet a été un peu revu, mais le Parti socialiste suisse a confirmé sa volonté de lancer le référendum. En effet, le projet entraînera des pertes fiscales importantes au bénéfice des très grosses entreprises, que la fin des statuts spéciaux ne justifie pas. En parallèle, si une erreur de la RIE II (l'imposition partielle du dividende) serait un peu corrigée, le parlement n'a pas supprimé cette inégalité de traitement entre revenu du capital et revenu du travail.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'un référendum qui permettra de parler du fond, à savoir de la nécessité de taxer le capital sous forme de l'imposition du bénéfice, tout en espérant que la campagne fédérale incite les cantons à ne pas se lancer tête baissée dans la spirale de la concurrence fiscale.

Arnaud Thiéry

Face aux propos racistes et à une grande confusion sur les rapports sociaux de race que l'on perçoit dans des débats récents chez de trop nombreuses personnes de gauche, *Pages de gauche* rappelle que la gauche n'est pas sans héritage pour y répondre. Comme nous croyons fermement que cette agitation témoigne surtout d'une hostilité de principe à l'égard des personnes non-blanches, ces deux pages visent à replacer ces débats dans une perspective antiraciste.

Le déni des privilèges qu'accorde le statut de blanche caractérise malheureusement la plupart des propos qui nous heurtent et la parole des personnes racialisées se fait trop rare. Notre façon de pallier cette absence problématique est ici de revenir sur des écrits qui permettent une réflexion politique à même de faire avancer un projet égalitaire. Celles et ceux qui nous lisent savent que nous n'avons pas varié dans notre critique de la religion (n° 102) ou dans notre engagement féministe (n° 142). Les articles qui suivent ne nuancent ni n'annulent ces positions; bien au contraire, ils les approfondissent.

ANTIRACISME

Pour une traduction des luttes

Depuis quelques années, une partie des débats politiques à gauche semblent enfermés dans une alternative stérile entre universalisme et défense des particularismes. On a assisté à de pareilles discussions au sujet du «voile», notamment au sein du mouvement féministe, mais ces débats réapparaissent périodiquement sur les sujets les plus variés. Qu'ils soient la plupart du temps instrumentalisés par la droite la plus conservatrice ne dispense pas les forces de gauche de clarifier leurs positions à leur propos. À cette fin, il n'est pas inutile, comme souvent, de se tourner vers quelques figures du passé.

UN PLATON NOIR?

On se saisira de l'occasion de la publication d'une biographie récemment parue à La Découverte pour en introduire une, très largement inconnue dans le monde francophone: le militant marxiste trinidadien Cyril Lionel Robert James (1901-1989). Figure importante de la gauche antistalinienne aux États-Unis dans les années 1950, il est encore une référence incontournable de l'histoire de l'esclavage et de l'émancipation des Noir·e·s, et était à ses heures un grand amateur de cricket dont il fera une fameuse analyse en 1963 (*Beyond a Boundary*, jamais traduit).

Défenseur passionné de l'auto-émancipation des masses, et

critique à cet égard des mouvements trotskystes – il quittera le Socialist Workers Party dans les années 1950 avec les autres membres de la tendance Johnson-Forest (dont Raya Dunayevskaïa et Grace Lee Boggs) – et de toutes celles et ceux qui défendaient l'idée d'un avant-garde, cet autodidacte s'intéressera à toutes les manifestations historiques de cette activité autonome des classes populaires. En 1956, il écrit ainsi un texte étonnant sur l'Athènes antique. Il rappelle l'exemple des Niveleurs et des Diggers de la Révolution anglaise de 1649, puis celui des Sans-Culottes pendant la Révolution française, pour lequel il s'inspire des travaux de Daniel Guérin. À cette histoire classique des révolutions européennes, il ajoute celle de Saint-Domingue, qui conduit à l'abolition de l'esclavage et à l'indépendance de ce qui deviendra Haïti. Il consacra à cet épisode son livre le plus célèbre, paru en 1938: *Les Jacobins noirs*.

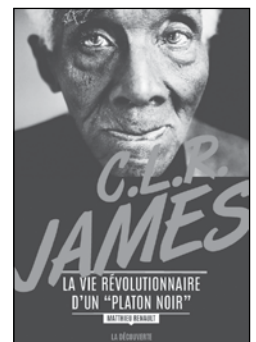
UN NOUVEL UNIVERSALISME

Comme le faisaient à peu près au même moment Aimé Césaire ou, dans des termes différents, Frantz Fanon, C. L. R. James a cherché à conjoindre des analyses résolument universalistes issues de sa formation marxiste et révolutionnaire et une attention aux singularités des marges. Il s'est notamment attaché à subvertir l'opposition trop nette

chez bien des marxistes entre les pays «avancés» et les régions «arriérées», insistant sur les possibilités révolutionnaires de ces dernières et rappelant les capacités d'initiative dont avaient à de nombreuses reprises fait preuve leurs habitant·e·s. Il avancera ainsi l'idée d'une «loi de compensation historique», inspirée des analyses de Lénine sur la Russie, qui postule que ce sont précisément les conditions de sous-développement du capitalisme qui permettent les sauts révolutionnaires les plus importants.

Comme l'explique Matthieu Renault dans la biographie qu'il vient de lui consacrer, pour C. L. R. James, les différentes luttes peuvent être traduites, exportées, et ce sont leurs circulations et leurs reconfigurations permanentes qui permettent de les articuler politiquement entre elles. On ne gagne rien à rechercher l'absolue singularité d'une oppression ou d'un combat, on n'y trouve au contraire que l'isolement. Insister à l'inverse sur les traductions possibles, dans la ligne de C. L. R. James, c'est montrer les solidarités qui peuvent se créer entre des mouvements distincts et parfois éloignés dans le temps comme dans l'espace, et c'est construire un récit que l'on peut appeler, et on aurait tort de rejeter le terme, *universel*.

Antoine Chollet



ANTIRACISME

Dé

En
policier
ritaire
autant
mouven
plus qu'
qui rom
rope (e
Peu no
sonnes
peu au
Mais le
véritable
se vivre
qui nou
détien

NÉGATION

La l
pires ex
niales,
déni qu
qu'ils s
Or le dé
en cons
bien pla
État d'

ANTIRACISME

Un problème qui n'existe pas

La récolte de signatures pour interdire la burqa en Suisse a démarré voilà quelques semaines. Provoquant des discussions énormes, allant de la libération de la femme à l'identité suisse, en passant par la question de savoir quelles seraient les vraies ou fausses valeurs de gauche.

Permettez à la socialiste, féministe et catholique pratiquante de donner son avis. Peu importe que cette initiative passe. Elle n'aurait de fait aucune influence sur un non-phénomène en Suisse. Elle n'aurait aucun effet sur les femmes de confession musulmane en Suisse, puisque celles-ci ne la portent pas et n'ont pas l'intention de la porter.

Précisons à ce stade que je suis contre la burqa, que je n'en porterai pas. Pourtant je voterai non si l'initiative venait à aboutir. Parce que voter oui à cette initiative, et les propos que je lis notamment sur les ré-

seaux sociaux me le confirment, serait donner ce message aux citoyen-ne-s: nous avons un problème de burqa en Suisse, nous avons un problème de radicalisation des musulman-e-s dans notre pays, nos valeurs sont menacées, notamment celle d'égalité, Islam et démocratie sont incompatibles, etc.

STIGMATISATION

Voter oui à cette initiative est un acte stigmatisant. Pourquoi? Parce que au-delà de notre horreur justifiée de la burqa, voter des interdits et donc des sanctions pour un problème qui n'existe pas, c'est laisser libre cours à nos préjugés sur une communauté confessionnelle qui, elle, est bien réelle en Suisse.

Parce que penser que l'obligation du port de la burqa est un acte religieux, c'est oublier que c'est un acte avant tout politique, qui a accompagné des changements politiques dans les pays

concernés. Le port de la burqa fait partie d'un tout. D'un système. Une révolution politique.

Or, aucune révolution islamiste en Suisse. Pas de système politique instaurant la charia en vue. Voter oui à cette initiative laisserait croire que la Suisse c'est un peu l'Arabie Saoudite. Comme si nos structures politico-juridiques étaient semblables. Comme si notre démocratie et notre structure politique étaient défailtantes. Alors même que chacune et chacun d'entre nous peut constater que la liberté n'est pas menacée en Suisse et que la démocratie, même perfectible, y fonctionne. Pour moi l'acte militant aujourd'hui pour les Suissesses, ce n'est pas d'interdire la burqa, mais de ne pas en porter là où c'est obligatoire. À mes yeux, c'est cela l'acte féministe à faire. Sans peur de stigmatisation en Suisse.

Ada Marra
Conseillère nationale PS

À lire:

- C. L. R. James, *Marins, renégats & autres parias*, Paris, Ypsilon, 2016;
- C. L. R. James, *Sur la question noire*, Paris, Syllepse, 2012;
- C. L. R. James, *Les Jacobins noirs*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008;
- Matthieu Renault, C. L. R. James, *la vie révolutionnaire d'un «Platon noir»*, Paris, La Découverte, 2015.
- Houria Bouteldja, *Les Blancs, les Juifs et nous. Vers une politique de l'amour révolutionnaire*, Paris, La fabrique, 2016.

ANTIRACISME

Recoloniser la France

Ces temps de violences dans un contexte sécuritaire justifié par des attentats que par la «gestion» des problèmes sociaux, il devient urgent d'affronter un mal très visiblement l'Europe (entre autres): le racisme. Nombreuses sont les personnes à se battre contre lui et les discours racistes d'État s'étendent, le apartheid qui amène à l'exil au cœur du pays ou le passeport ou non.

ANTIRACISME

La France compte parmi les exemples de nations coloniales tout en restant dans le quasi total de ses crimes, soient passés ou actuels. L'absence de la violence produite constitue une autre, parfois plus grande. C'est dans cet une violence extrême à

l'égard de ses colonisé-e-s qu'il faut inscrire le débat sur les luttes contre le racisme. Un petit livre qui a échauffé les (bonnes) consciences, et suscité une violence mieux médiatisée que son propos offre l'occasion de revenir sur ces questions: c'est *Les Blancs, les Juifs et Nous*, de Houria Bouteldja, porte-parole du Parti des Indigènes de la République (PIR), qui livre ici une contribution personnelle.

Le rappel que fait Bouteldja semble toujours nécessaire, comme les réactions à ses propos peuvent en témoigner: la reconnaissance de l'existence des races comme un phénomène social aux effets bien tangibles est en effet un principe loin d'être acquis. De trop nombreuses personnes se réfugient bêtement dans un universalisme indéfini et une prétendue laïcité pour refuser d'admettre que leurs institutions sont discrimina-

toires et violentes, et que les Blancs forment un groupe social privilégié.

NOUS, VOUS

Le problème est que l'auteure entérine dans la forme un certain essentialisme qu'elle dénonce pourtant, un reproche répété à l'égard du PIR. En effet, les interpellations «vous les Blancs», «vous les Juifs», comme «nous les Indigènes», finissent par mettre plutôt mal à l'aise l'antiraciste. Il ne s'agit pas, comme certain-e-s, de nier l'existence de ces groupes, et, surtout le fait que leurs privilèges ou l'absence de ceux-ci ne dépendent ni de la volonté ni des convictions des individus, mais bien de leur statut social. Le texte rate cependant son ambition politique: loin d'offrir une inspiration ou même un encouragement à une lutte, il consterne par cette forme de distribution de rôles et points

de responsabilité, en l'absence de réel projet militant — sauf à considérer sérieusement que l'amour de l'humanité et la dignité définissent cela. Les nombreuses citations ne suffisent pas à masquer certaines faiblesses du texte, et on ne parvient pas à comprendre que la lecture de Frantz Fanon, d'Audre Lorde, et de bien d'autres n'ait pas suscité une argumentation plus solide et un projet plus clair.

Au final, si on peut louer un effort qui a quand même le mérite d'ouvrir un débat et de bousculer un peu les privilégié-e-s, Bouteldja semble prise dans un autre mal français: l'incapacité à penser l'émancipation et la démocratie, ainsi que le fait que les pratiques militantes émancipatoires sont forcément impures, car produites dans notre monde inégalitaire tout en portant un projet égalitaire.

Stéphanie Pache

SANTÉ

Une privatisation qui ne dit pas son nom?

La dépêche de l'ATS du 30 mars 2016 n'a pas suscité beaucoup d'émotion en Suisse romande, et n'a donné lieu qu'à quelques entrefilets. Elle annonçait pourtant que «des unités de gériatrie, à savoir deux Centres d'accueil temporaire (CAT) et un EMS, vont passer du giron des Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) à celui de la Fondation Saphir.»

DE QUOI PARLE-T-ON?

D'après le communiqué de presse des eHnv, au 1^{er} septembre 2016, «l'exploitation du Centre d'accueil temporaire (CAT) «le Verger» de l'hôpital d'Orbe sera reprise par la Fondation Saphir. [...] Les locaux du Verger seront autonomes et les deux exploitations séparées entre les eHnv et la Fondation Saphir tout en gardant les échanges et les synergies nécessaires au bon fonctionnement du site d'Orbe.» Au 1^{er} février 2017,

c'est un autre CAT et un EMS, toujours dans le Nord vaudois, qui seront déplacés sur un nouveau site géré par la Fondation Saphir. Dans ces deux cas, il s'agit donc de la reprise, partielle ou totale, d'activités de soins de gériatrie (EMS ou autres prestations de prise en charge des personnes âgées) par un acteur privé. Cette réorganisation a été annoncée dans le plan stratégique des eHnv il y a plusieurs mois, mais le choix du partenaire a été entériné fin mars, après approbation par le Service de la santé publique ainsi que par le Service des assurances sociales et de l'hébergement, tous deux rattachés au Département de la santé et de l'action sociale.

QUELS SONT LES ACTEURS?

Les eHnv sont formellement constitués en association de droit privé, quoique leurs statuts prévoient que seules des Communes, principalement du Nord vaudois, peuvent en être membres. Cette organisation gère plusieurs hôpitaux dans la région du Nord vaudois et de la Vallée de Joux. Quant à la Fondation Saphir, il est plus difficile de savoir qui se cache derrière ce nom. Seule certitude, le directeur de la Fondation est un ancien directeur des eHnv et son conseil de Fondation est composé de plusieurs élu·e·s du Nord vaudois, dont la conseillère nationale UDC Alice Glauser. La Fondation gère plusieurs EMS, mais aussi des résidences pour personnes âgées et propose des prestations

de psychiatrie et psycho-gériatrie, en particulier dans le Nord vaudois mais aussi dans le reste du canton. Son site Internet, au-delà de l'historique lénifiant qui présente la success story d'un couple d'infirmières-ers-entrepreneuse-urs pionniers des EMS dans les années 1970, ne cache pas la volonté de la Fondation de s'agrandir. Depuis le changement de nom au 1^{er} janvier 2013, le «volume» aurait triplé avec l'inclusion de plusieurs nouveaux EMS. En d'autres termes, c'est une affaire qui marche, dans un contexte de vieillissement de la population.

QUELLES CONSÉQUENCES?

Si l'affaire a fait peu de bruit jusqu'à présent, c'est bien à une privatisation rampante de certains secteurs de soins que l'on assiste dans le Nord vaudois. Il est frappant de constater que le communiqué de presse des eHnv met en avant la pression à la concurrence découlant du nouveau financement hospitalier entré en vigueur en 2012 pour justifier ses choix, alors que la Fondation Saphir s'enorgueillit de son agrandissement rapide. Cela étant, quelles seront les conséquences de ces restructurations sur la qualité des soins? Et sur les conditions de travail du personnel hospitalier? On se souvient que l'année dernière, le personnel des Buanderies de Marsens, à Fribourg, s'était mis en grève (soutenu par le SSP) contre la privatisation de l'entreprise. En terres vaudoises, tout reste pour l'heure plus feutré.

Stéphanie Pache



LE POING L'état d'urgence, en passe d'être prolongé jusqu'en juillet, est en vigueur en France depuis 5 mois. Mais une loi est en voie de normaliser nombre des mesures contestables qu'il permet. C'est notamment l'introduction d'une condition autorisant la police à tirer sans risque de poursuites, et donc sans devoir justifier de la nécessité ou de la légitime défense, qui conduit *Pages de Gauche* à donner le poing du mois à **Jean-Jacques Urvoas**, instigateur de ce nouveau permis de tuer.



LA ROSE Face à la vilaine loi sur le renseignement, le Comité directeur du PSS considère que la loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunications (LSCPT) ne viserait que les bonnes personnes, c'est-à-dire des terroristes sanguinaires. Heureusement que certain·e·s délégué·e·s se sont opposés avec succès à cette position absurde, à commencer par la déléguée du PS bernois **Andrea Blättler**, à qui nous décernons notre rose du mois.



ENTRETIEN

La campagne «Appel urgent»

Dans le cadre de la campagne contre l'initiative de l'UDC dite «de mise en œuvre», «l'appel urgent» a eu une résonnance certaine dans les dernières semaines de campagne. Cet appel a pris la forme d'une plate-forme sur Internet et d'une campagne d'affichage ainsi que d'un appel au don. Rebekka Wyler s'est entretenue avec Andrea Arezina, la responsable de cette campagne.

Qui es-tu et comment es-tu devenue responsable de la campagne appel urgent?

J'ai été secrétaire syndicale chez Unia, responsable de projet pour l'initiative pour une caisse-maladie publique, responsable de campagne chez Solidar, collaboratrice de la Conseillère nationale Jacqueline Fehr et responsable de la campagne de mobilisation de la base à Zurich. Entre Noël et Nouvel An, j'ai reçu un SMS de Saint-Gall qui me demandait si j'avais envie de gérer une petite campagne contre «l'initiative de mise en œuvre». En janvier, j'ai rencontré Irene Loebell, et dix jours plus tard Peter Studer et Annette Hug. C'était le jour du lancement de l'appel urgent.

Comment la campagne s'est-elle déroulée?

Tout devait aller très vite. Je me suis occupée du site Internet et j'ai commencé à chercher des jeunes comme premiers signataires, dans le monde de la culture et du sport. Thomas a essayé de réserver les derniers emplacements SGA. Nous avons envoyé des e-mails, des SMS et fait des téléphones

jusque tard dans la nuit. Les 48 premières heures ont largement dépassé nos espérances. La campagne a permis de créer un moment déterminant dans la campagne de votation. Soudain, nous avons pu espérer qu'un NON à «l'initiative de mise en œuvre» serait possible.

Quel était le rôle du PS?

Tant l'appel urgent que l'opération Libero ont profité du know-how du PS et le PS a soutenu l'appel urgent depuis le début. Cela ne sert à personne de critiquer les parties une fois la votation passée. Mais l'appel urgent a aussi dû son succès au fait qu'il n'était pas lancé par un parti mais par les 220 premiers signataires puis par plus de 50'000 signataires dans toute la Suisse.

Quels sont à présent vos plans?

Nous voulons nous engager dans la votation contre «l'initiative pour l'autodétermination» (primauté du droit suisse sur le droit international, *n.d.l.r.*). Quelques personnes s'engagent dans la campagne qui incite les étrangers à se naturaliser. Un projet politique me tient particulièrement à cœur: le droit du sol. Le droit du sol demande que les enfants qui, mineurs, ont vécu cinq ans en Suisse obtiennent automatiquement la nationalité suisse. J'espère que vous entendrez parler de nous cette année encore!

*Propos recueillis par
Rebekka Wyler
(Trat: AT)*

BERNE

La gauche perd la majorité

L'élection complémentaire au Conseil-exécutif bernois du 3 avril dernier livre plusieurs enseignements qui devraient intéresser la Suisse romande. Pour rappel, depuis 2006, la gauche détenait la majorité au Conseil-exécutif avec 3 sièges PS et un siège vert sur 7. Suite aux démissions d'Andreas Rickenbacher et de Philippe Perrenoud, deux sièges étaient à repourvoir.

Lors du premier tour du 8 février 2016, avec un taux de participation record de près de 53%, le PS a réussi à faire élire son candidat Christoph Ammann, qui a bénéficié de la forte mobilisation consécutive à l'initiative UDC «de mise en œuvre». Ce fait démontre que la gauche peut être forte dans ce grand canton de Berne, qui reste toutefois fortement clivé entre ses zones urbaines plutôt à gauche et les régions

périurbaines où l'UDC reste majoritaire.

Au deuxième tour, c'est l'UDC francophone Pierre Alain Schnegg qui l'a emporté face au candidat socialiste, la majorité gouvernementale basculant ainsi à droite. D'après la constitution, le siège devait revenir à un candidat francophone, et la règle de calcul veut que le siège revienne au candidat bénéficiant de la meilleure moyenne géométrique entre les voix du Jura bernois et de l'ensemble du canton. En l'occurrence, l'UDC est arrivée en tête dans le Jura bernois et le reste du canton, actant ainsi le changement de majorité après dix ans de présence d'un socialiste francophone qui avait été fortement mis sous pression par la majorité du parlement qui était restée fortement à droite.

Arnaud Thiéry

MÉDIAS

Pour une presse alternative!

Le 9 avril dernier, *Le Courrier* prenait l'initiative d'organiser une journée consacrée à la «presse alternative». *Pages de gauche* y a pris part, aux côtés de *Moins!*, de la *WoZ*, de *Vigousse* ou de *Gauchebd*, pour ne citer que quelques-uns des titres présents.

Faire vivre un journal n'est pas chose aisée aujourd'hui, même si les situations sont bien sûr très variées. Entre un quotidien comme *Le Courrier* ou un hebdomadaire comme la *WoZ*, qui salarient une équipe de journalistes, des secrétaires, des dessinatrices-eurs et des graphistes, et des journaux d'opinions comme *Moins!* ou *Pages de gauche*, qui comptent pour l'essentiel sur des ressources militantes pour remplir leurs pages, les réalités sont évidemment contrastées. *Gauchebd* se situe un peu entre les deux, puisque l'équipe rédactionnelle compte quelques journalistes et salarié-e-s, mais que les militant-e-s du POP continuent à l'alimenter généreusement. Seul point commun à l'ensemble de ces titres: la certitude que l'existence d'une telle presse alternative, d'information et d'opinion, est une condition sine qua non à l'existence d'un espace public démocratique. Dans un monde médiatique dominé de plus en plus complètement par quelques grands groupes dont, parfois,

la presse n'est qu'une activité annexe, le maintien de titres indépendants revêt une importance chaque jour plus grande.

MENACES POUR L'INVESTIGATION

La journée a également donné la parole à plusieurs journalistes d'investigation, aujourd'hui menacés dans leur travail, en Suisse comme en France. Les témoignages d'Ivan Duroy, du site français *Bastamag*, poursuivi en diffamation par le groupe Bolloré pour un article sur l'accaparement des terres (le site a entretemps été relaxé par le Tribunal de grande instance de Paris, ce qui est une excellente nouvelle), de Marc Guéniat, de la Déclaration de Berne, dont des publications sur Jean-Claude Gandur avaient été supprimées d'un blog de *L'Hebdo*, de Benito Perez du *Courrier*, poursuivi par le même Gandur pour un article rappelant les origines douteuses de sa fortune (voir *Pages de gauche* n° 152), de Heidi Gmür (*NZZ*) et de quelques autres ont permis de mesurer les difficultés qui se dressent aujourd'hui en Europe contre le travail d'investigation.

Nicolas Vescovacci, représentant le collectif «Informer n'est pas un délit», s'est également exprimé. Ce collectif, créé en réaction à un amendement ajouté en catimini dans la Loi Macron pour soi-disant pro-

téger «le secret des affaires», avait réussi à faire reculer le gouvernement français début 2015. L'affaire n'est cependant pas terminée puisqu'elle a été amenée au niveau européen. Le Parlement européen a en effet adopté le 14 avril d'une «directive sur le secret des affaires» protégeant les entreprises contre d'éventuelles enquêtes sur leurs pratiques. Il reste à espérer que sa traduction dans les législations des États membres ne se fera pas au seul détriment du travail des journalistes et des «lanceuses-eurs d'alerte», surtout au vu des protestations que cette directive a suscitées dans toute l'Europe (plus de 500'000 personnes ont demandé son retrait).

RÉSISTER À LA MARCHANDISATION

Devant les difficultés rencontrées par la presse indépendante, difficultés touchant aussi bien son financement que les conditions dans lesquelles se fait son travail d'information, il est impératif de réfléchir collectivement aux réponses à leur apporter et de créer des réseaux qui permettent de mieux résister aux attaques des gouvernements, des grandes entreprises et des groupes de presse privés, dont le seul intérêt est de faire de l'information une marchandise comme une autre. On ne rappellera sans doute jamais assez que la première résistance demeure toutefois celle des lectrices et des lecteurs, qui s'abonnent à cette presse et lui donnent les moyens de remplir son rôle, indispensable au fonctionnement de la démocratie.

Antoine Chollet



À lire:

Fabrice Arfi, Paul Moreira (dir.), Informer n'est pas un délit, Paris, Calmann-Lévy, 2015.

Sites des titres présents:

www.lecourrier.ch

www.bastamag.net

www.woz.ch

www.achetezmoins.ch

www.vigousse.ch

www.gauchebd.ch

LIVRES

Floraison printanière

Les éditions de L'Aire publient presque simultanément trois livres, qui représentent autant de témoignages sur des personnages qui ont traversé le siècle passé, en y participant parfois activement, et qui tou-te-s les trois ont entretenu un contact étroit avec la Suisse.

Le premier est Paul Roussopoulos, Grec exilé en France et en Tunisie, qui terminera sa vie en Valais, lieu d'origine de sa femme, la réalisatrice Carole Roussopoulos. Isabelle de Riedmatten a mené des entretiens avec ce personnage étonnant, professeur de physique, militant politique un peu fluctuant puis peintre, qu'elle restitue à la première personne, comme si c'était Paul Roussopoulos lui-même qui avait écrit ce livre. Celui-ci est mort en 2014, et cet ouvrage constitue donc un bel hommage à cette figure étrange, ami de Genêt et de Pablo (Michalis Raptis, le dirigeant trotskyste), proche aussi bien des *Black Panthers* que de la *Rote Armee Fraktion* avant

son retrait presque complet des affaires politiques dans sa maison de Mollignon.

PORTRAITS DE MILITANT-E-S

Autre figure, bien différente de la Bohème dans laquelle a vécu Roussopoulos: Michel Buenzod. Pierre Jeanneret a écrit une courte biographie de cette figure du mouvement communiste vaudois, né à Paris en 1919. Exclu du Parti suisse du Travail en 1951 pour ses positions ultrastaliniennes, il s'engagera plus tard dans le Mouvement suisse contre l'armement atomique, avant d'être admis à nouveau dans le parti en 1987, non sans avoir fait son autocritique, dans la meilleure tradition des PC de tous les pays. Parallèlement à une intense activité d'écrivain et de critique littéraire, il a très activement collaboré à *Gauche* entre 1995 et 2011, y publiant plus de 500 articles et où il cherchera notamment à défendre les «succès énormes» de l'URSS, certes malgré «l'inacceptable

dictature stalinienne». Enseignant, adjoint de l'École des HEC pendant une dizaine d'années, il répètera jusqu'à sa mort que la plus grande catastrophe du XX^e siècle aura été la fin de l'URSS.

Enfin, *Radieuse matinée* est le récit à la première personne de la jeunesse militante d'Annick Mahaim – et la tentative d'un bilan critique de ses engagements en ces années 1970 où tout semblait possible. Active dans les rangs de la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), puis au sein du Mouvement de libération de la femme (MLF), il lui apparaît après coup que la première était déjà sclérosée par un «centralisme démocratique» qui masquait mal «l'obsession de la "ligne juste"», alors que le second lui semble au contraire caractérisé par «une atmosphère d'écoute et d'échange qui tranche sur les mœurs en vigueur dans l'extrême gauche».

Antoine Chollet
Gabriel Sidler

À lire:

- Isabelle de Riedmatten, Des raisins de Corinthe aux vignes de Mollignon, Vevey, L'Aire, 2016.

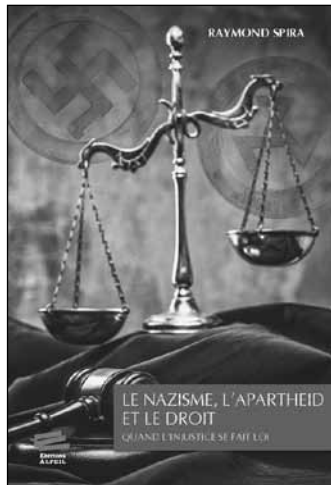
- Pierre Jeanneret, Michel Buenzod, l'homme engagé, l'écrivain, Vevey, L'Aire, 2016.

- Annick Mahaim, Radieuse Matinée, Vevey, L'Aire, 2016.

LIVRES

Piqûre de rappel pour les juristes

À lire: Raymond Spira, *Le nazisme, l'apartheid et le droit*. Quand l'injustice se fait loi, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2016.



Sous le titre *Le nazisme, l'apartheid et le droit*, Raymond Spira, avocat, juge au Tribunal fédéral des assurances de 1980 à 2001 élu sous la bannière du Parti socialiste, signe ce que l'on peut qualifier de piqûre de rappel pour les juristes. Construit sur la base d'une approche documentaire – «celle d'un juriste qui constitue un dossier» – ce livre tient à présenter au lectorat de nombreux extraits de textes de loi, discours, commentaires, articles juridiques et coupures de presses illustrant la mise en place des systèmes discriminatoires que constituaient

et le régime sud-africain de l'apartheid.

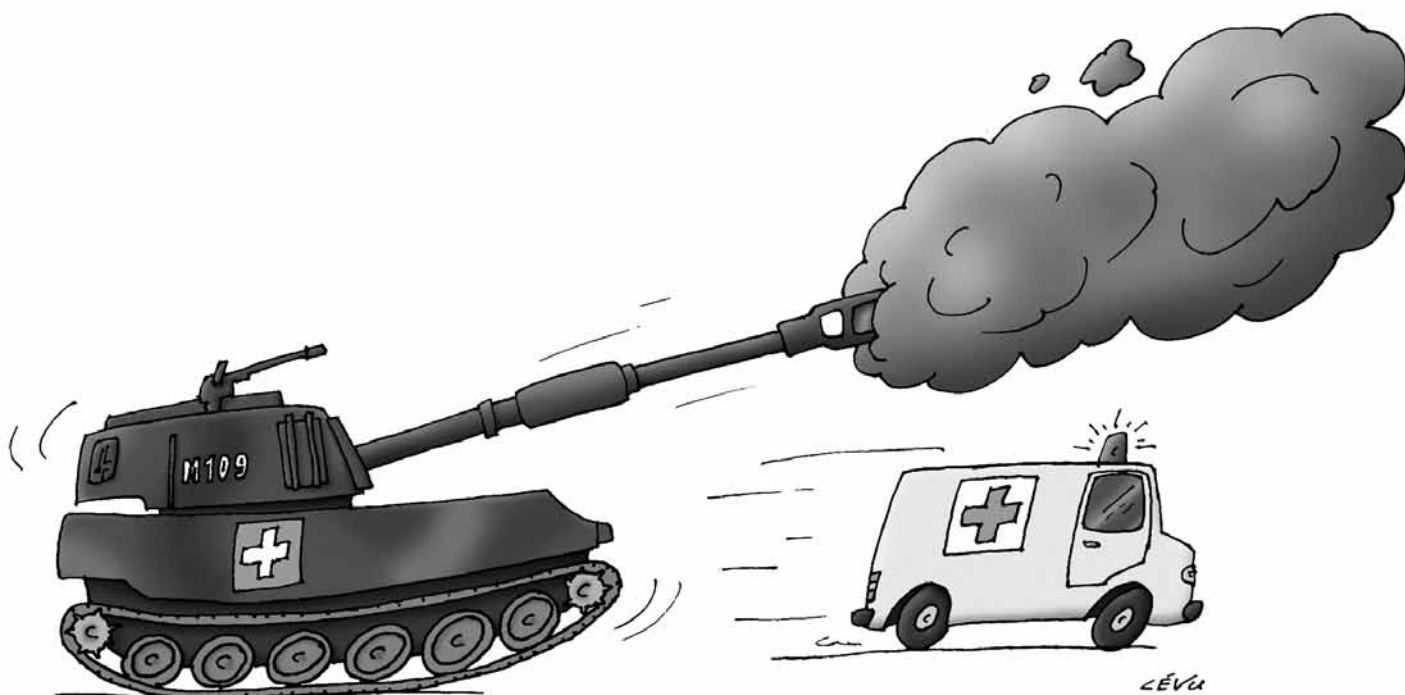
LE DROIT AU SERVICE DE L'INJUSTICE

Qu'avaient en commun ces deux régimes, au-delà du racisme affiché et de la conviction qu'il existe des «races» supérieures à d'autres? Dans les deux cas, et la présentation documentaire à laquelle se livre Raymond Spira le montre de manière convaincante, se met en place un système monstrueux et discriminatoire sous le couvert de la plus parfaite légalité. Ceci est particulièrement frappant en Allemagne, où la Constitution de la République de Weimar ne sera jamais formellement abrogée et continuera à proclamer l'existence des droits fondamentaux. Bien entendu, cette protection des droits fondamentaux sera totalement dévoyée par les dis-

cours racistes tendant à faire admettre que seules les personnes de sang «pur» pourront en bénéficier. Quant aux autres, les droits de l'homme ne sauraient profiter à des personnes rabaissées à la condition de sous-hommes.

Le livre de Raymond Spira est une piqûre de rappel fort utile pour les juristes habitués à appliquer le droit positif, soit à se considérer comme liés par la loi dès qu'elle est édictée par les organes compétents selon les procédures en place. Le formalisme juridique ne garantit en rien que le contenu du droit positif protège réellement les droits fondamentaux, et ceci nous rappelle que la définition du droit constitue toujours un processus politique qu'il faut apprécier et critiquer en appliquant les règles du débat politique.

Arnaud Thiéry



Aide suisse au Yémen

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

AGENDA

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 MAI 2016, BÜHLPLATZ-MENSA, BERNE

Salon du livre anarchiste

Le salon du livre offre un éventail des publications anarchistes ou proches, émanant d'éditions ou de groupes venus de Suisse, d'Allemagne, de France, d'Italie ou d'ailleurs. Des débats, discussions, lectures et concerts sont prévus, dont plusieurs autour du thème de cette année: la Scandinavie. *Plus d'infos: www.buechermesse.ch*

MARDI 10 MAI 2016 À 18H30, UNI-MAIL, GENÈVE

«Nous avons dû nous battre!» – Archives sonores du mouvement syndical

À l'occasion de la numérisation et de l'inventaire de ses archives sonores, le Collège du travail organise une rencontre-débat en collaboration avec Unia, lors de laquelle deux projets de collecte de témoignages oraux d'ouvrières-iers et de syndicalistes seront présentés. La seconde partie de la soirée sera consacrée à une réflexion sur les enjeux de mémoires et d'histoire ouvrière, et sur la place qu'y tiennent les questions d'engagement et de militantisme. *Plus d'infos: www.collegedutravail.ch*

MARDI 10 MAI 2016 À 19H, PÔLE SUD, LAUSANNE

Discussion-débat sur la situation des intellectuels en Turquie

Suite à une pétition de protestation contre les violences de l'État turc, les universitaires turcs ont subi une forte répression (emprisonnements, licenciements, menaces). De nombreux signataires ont fui la Turquie, certain-e-s étant accueillis dans des universités étrangères. En collaboration avec l'Association pour le Fonds Kurde Ismet Chérif Vanly (AFKICV), le SSP vous invite à venir écouter et discuter avec deux d'entre elles et eux: Çağla Aykac (chercheuse en science politique), et Engin Sustam (chercheur en sociologie).

JEUDI 19 MAI 2016 À 20H, CAZARD, LAUSANNE

Réfugié-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s: un accueil à la hauteur des défis posés?

L'arrivée en Suisse de nombreuses et nombreux migrant-e-s, dont beaucoup d'enfants de moins de 18 ans dont certain-e-s sont sans famille ni entourage immédiat – les «mineur-e-s non accompagné-e-s» (MNA) – pose un défi aux cantons et aux services publics. Comment y faire face, quelles dispositions ont-elles été prises, et comment soutenir solidairement cet accueil? Le SSP-Enseignement organise une table ronde à ce propos, ouverte à toutes les personnes intéressées. *Plus d'infos: www.ssp-vaud.ch*

VENDREDI 17 JUIN 2016 À 20H, ESPACE DICKENS, LAUSANNE

Débat sur la RIE III fédérale

Ensuite de son assemblée générale, l'Association Pages de gauche vous invite à un débat portant sur la troisième réforme fédérale de l'imposition des entreprises (voir notre article en page 5), en présence de Conseillères-ers nationales-aux et de Député-e-s. *Plus d'infos: www.pagesdegauche.ch*